



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 62184

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par l'association France Parkinson pour une prise en compte des spécificités de la maladie de Parkinson par le plan maladies neurodégénératives (MND). L'association France Parkinson souhaite que soit offerte aux aidants la palette de solutions d'hébergement local (SSR, centres de répit, hébergement) avec une garantie de poursuite des soins parkinson. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62184

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)